

- Les grandes privatisations ont touché la Corporation de développement du Canada, de Havilland Aircraft, Canadair, les Arsenaux canadiens, Téléglobe et Fisheries Products International, et le processus de privatisation d'Air Canada et de l'Eldorado nucléaire se poursuit.
- Les anciennes politiques restreignant l'investissement étranger ont été abandonnées. L'Agence d'examen de l'investissement étranger a été remplacée par Investissement Canada, qui a pour mandat d'accroître l'investissement étranger au Canada.
- Et nous avons suivi une politique de valorisation du commerce, premièrement en élaborant une stratégie de négociations commerciales au plan multilatéral sous l'égide du GATT et au plan bilatéral avec les États-Unis, et deuxièmement en ciblant les nouvelles possibilités de croissance, surtout en Europe et dans les pays de la bordure du Pacifique.

Avec ces initiatives, le Canada a délaissé les politiques souvent introverties des années 70 et du début des années 1980. Aux dernières élections générales, les Canadiens ont été invités à décider s'ils voulaient poursuivre cette nouvelle approche ou revenir aux politiques du passé.

Les Canadiens ont choisi de redonner au gouvernement un mandat majoritaire pour lui permettre de poursuivre ses efforts pour rendre notre pays plus productif et plus concurrentiel au plan international. Les réformes des quatre dernières années nous préparent bien pour l'avenir.

La plus importante question qui se pose au Canada et aux autres grandes nations commerçantes est celle du maintien et de l'amélioration du système commercial international ouvert fondé sur le GATT.

Le Canada et ses grands partenaires commerciaux partagent les mêmes objectifs pour l'Uruguay Round. Ce sont:

- d'améliorer l'accès aux marchés en réduisant ou en éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, surtout celles appliquées aux produits provenant des ressources naturelles;
- d'obtenir des règles plus efficaces pour les produits agricoles, y compris la réduction des subventions à l'exportation;
- d'élaborer des règles pour des domaines importants du commerce qui ne sont pas encore assujettis au GATT, y compris les services, les mesures concernant les investissements et liées au commerce ainsi que les